

RAYMOND-ROBERT TREMBLAY

Directeur général, Cégep de Trois-Rivières

L'entrepreneuriat éducatif au collégial

POUR GUIDER LA LECTURE

Les cégeps sont un ordre d'enseignement particulier au Québec, qui conjuguent la formation technique et la formation préuniversitaire, tant pour les jeunes issus du secondaire que pour les adultes de tous âges. De plus, les cégeps assument des missions complémentaires, dont le développement régional. Le mouvement entrepreneurial au cégep prend la forme de clubs entrepreneuriaux étudiants, d'enseignement explicite, notamment sous la forme de cours complémentaires offerts à tous, et de programmes de démarrage et de transfert d'entreprises. La réflexion doit aller plus loin dans la perspective de renforcer le rôle communautaire des collèves et de lutter contre le décrochage scolaire.

L'approche entrepreneuriale dans les écoles primaires et secondaires est fréquemment évoquée. Pourtant, des milliers d'étudiants poursuivent leurs études à l'ordre collégial. Les 175 000 étudiants du secteur régulier collégial ont-ils encore l'occasion de développer leurs compétences entrepreneuriales ? Et que dire des 25 000 étudiants adultes qui fréquentent les services de la formation continue ?

1. Pourquoi stimuler l'entrepreneuriat au collégial ?

Les raisons pour lesquelles l'entrepreneuriat éducatif est de plus en plus présent à l'ordre collégial sont extrinsèques et intrinsèques. Les raisons extrinsèques renvoient au début des années 2000, lorsque le besoin de stimuler l'entrepreneuriat a été ciblé comme une clé du développement économique régional et national. Le contexte de mondialisation a créé une situation de compétition intense où l'innovation est un enjeu crucial pour se démarquer. En outre, plusieurs industries traditionnelles ont diminué considérablement leurs activités au Québec (Tousignant, 2012), quelquefois afin de déménager la production dans des pays émergents, exportant ainsi les emplois et le savoir-faire. Le besoin d'initiatives entrepreneuriales se fait sentir pour ces deux raisons : innover pour nous démarquer et créer des emplois.

Paul-Arthur Fortin (2010), fondateur de la Fondation de l'entrepreneurship, avance que l'on a oublié quelques évidences, dont celles-ci :

- › L'entreprise crée la richesse et l'emploi ;
- › L'entrepreneur crée l'entreprise ;
- › Le potentiel entrepreneurial pour créer les entreprises nécessaires et garantir un développement durable existe dans nos milieux.

On pourrait reprendre cette dernière proposition en écrivant que le potentiel entrepreneurial pour créer les entreprises nécessaires et garantir un développement durable existe dans nos établissements scolaires et nos cégeps, car rares aujourd'hui seront les

entrepreneurs qui se lancent sans aucune qualification professionnelle. De nombreux techniciens, artistes et mêmes universitaires ne trouveront pas de travail dans leur région à moins de le créer!

Les raisons intrinsèques sont de l'ordre des attitudes repérées dans la société québécoise: les modèles éminents d'Alphonse Desjardins et d'Armand Bombardier n'ont plus le même éclat que durant la Révolution tranquille. De fait, peu de jeunes connaissent leur histoire et de manière générale, l'éducation économique et financière fait défaut dans nos établissements scolaires. Par ailleurs, certains courants politiques véhiculent une conception très négative de l'entrepreneuriat, l'associant d'emblée à un capitalisme insensible aux besoins de la population. Ainsi s'exprime Natacha Jean, présidente et directrice générale du Concours québécois en entrepreneuriat (citée dans Sabourin, 2012, p. 25): «Dites "entrepreneuriat" au Québec et la plupart des gens entendent "capitalisme sauvage".»

De plus, la conception selon laquelle l'avenir du jeune diplômé se trouve au sein de grandes entreprises, de sociétés d'État ou des gouvernements est très répandue. Pourtant, nos grandes entreprises sont nées de l'initiative d'un ou de quelques-uns, visionnaires et entreprenants. Avec le salariat, l'entrepreneuriat doit redevenir une voie légitime et valorisée pour les jeunes diplômés. Mais pour y arriver, il faut développer les compétences entrepreneuriales des étudiants, leur permettre de se mettre en mouvement. Ainsi, les jeunes pourront développer leurs passions et leurs compétences.

Comment l'ordre collégial assume-t-il sa part de cet objectif éducatif important pour l'avenir de notre société?

2. Les formes de l'intervention entrepreneuriale

Afin de bien saisir le sens de l'intervention du collégial pour stimuler l'innovation entrepreneuriale, considérons la définition de l'entrepreneuriat proposée par Howard Stevenson, de la Harvard Business School (citée dans Adams, 2012, p. 7): «L'entrepreneuriat est la poursuite d'opportunités sans égard pour les ressources existantes.» Simple, cette définition a pour avantage d'attirer notre attention sur la part de rêve que comporte tout projet entrepreneurial.

Les gens qui s'engagent dans un projet entrepreneurial poursuivent des objectifs personnels tels que ceux-ci: suivre ses propres aspirations et assumer des risques, avoir une carrière intéressante et

devenir un leader, être son propre patron et obtenir une souplesse dans l'horaire de travail, poursuivre une vision originale et éviter la routine, exprimer une passion et faire une différence dans la société, innover et assurer son avenir financier. Ce sont des aspirations semblables qui stimuleront les jeunes, et les moins jeunes, à entreprendre.

Ainsi témoigne Marianne Mathis, une jeune entrepreneure qui a fait ses premières armes en participant à la création d'un commerce équitable au cégep de Trois-Rivières, L'Arôma, et qui est maintenant propriétaire de sa propre entreprise, la Société Géograph inc. (citée dans Max-Gessler, 2012, p. 14):

Avant l'Arôma, je n'aurais jamais imaginé me lancer en affaires. J'étais très impliquée sur des comités au secondaire, mais au Cégep, on avait beaucoup plus de responsabilités. C'est une opportunité qui devrait être offerte à tous. Et plus on est initié tôt, plus on est outillé pour que notre entreprise marche plus tard.

Afin de développer l'esprit d'entreprendre sous toutes ses formes, les cégeps prennent différents moyens qui visent soit les activités parascolaires, les activités scolaires ou la formation des adultes et les services aux entreprises.

2.1. Les clubs entrepreneurs

La première forme d'encouragement à l'entrepreneuriat relève généralement des services aux étudiants et prend la forme d'activités parascolaires et notamment la création de clubs entrepreneurs. Un club entrepreneur est un regroupement autonome d'étudiants, appuyé par un technicien, un professeur ou un professionnel, qui poursuit un projet entrepreneurial. Qu'est-ce qu'un projet entrepreneurial? Selon le Concours québécois en entrepreneuriat (2012),

[le] projet entrepreneurial a pour but de répondre à un besoin réel d'un public cible ou d'apporter une solution concrète à une problématique vécue par le milieu par la création d'un produit, d'un service ou d'un événement novateur. À toutes les étapes, ce sont les élèves ou les étudiants qui sont au cœur du projet, tant au niveau de la prise de décision qu'au niveau de la réalisation des tâches, ce qui leur permet de développer des valeurs entrepreneuriales, par exemple la persévérance, le sens des responsabilités, la direction, l'autonomie, l'esprit d'équipe ou le sens de l'organisation.

L'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (ACEE) est constituée de 46 clubs actifs et solidement implantés dans plusieurs régions du Québec, dont 35 clubs d'entrepreneurs étudiants dans les cégeps. Les clubs d'entrepreneurs étudiants proposent un environnement dynamique axé sur la culture de l'entrepreneuriat grâce à de nombreuses activités, à des échanges d'informations et à l'établissement de nouveaux contacts (ACEE, 2012).

Selon Stéphanie Blais (citée dans Tremblay, Arcand, Blais et Rivard, 2012, p. 24-25), les objectifs des clubs entrepreneurs étudiants consistent à :

- › Éveiller et sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat.
- › Favoriser la création et la pérennité de clubs entrepreneurs étudiants.
- › Encourager la participation au Concours québécois en entrepreneuriat.
- › Organiser un « happening entrepreneurial ».
- › Établir des partenariats avec les enseignants et les coordonnateurs de programmes d'études.
- › Décerner des mentions d'engagement étudiant.
- › Réaliser des projets mobilisateurs.

Chaque club entrepreneur est un regroupement d'étudiants, généralement d'un même domaine d'étude, qui organise ou participe à au moins deux activités à caractère entrepreneurial par année. Les exemples sont nombreux dans le réseau collégial, en voici trois : le Projet Sac à Dos est un projet du Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep de Rimouski. Il vise à amasser des fonds afin de redistribuer des fournitures scolaires à des élèves du primaire dans le besoin (Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep de Rimouski, 2013). Pour leur part, les étudiants en communication du Cégep Marie-Victorin ont mis sur pied une entreprise nommée les Productions d'en face. En collaboration avec le Centre entrepreneurial Marie-Victorin (Cémavic), ce projet entrepreneurial leur permet de développer la créativité et le sens des responsabilités d'étudiants en communication. Les Productions d'en face se spécialisent dans la vidéo sur le Web¹. Enfin, l'Art Série est une microentreprise récemment lancée au Cégep de Trois-Rivières. Ce nouvel atelier d'estampe permet à six étudiants

1 <http://www.productionsdenface.com/?page_id=2>, consulté le 5 avril 2013.

de créer des œuvres par la technique de la sérigraphie sur t-shirts. Ils offrent aussi la création de logos et de dessins personnalisés aux membres de la communauté collégiale (Arcand, 2012).

Comme on peut le constater, l'esprit d'initiative et la créativité sont à l'honneur dans les clubs entrepreneurs étudiants. À l'occasion de ces activités, les apprentis entrepreneurs s'initient aux arcanes de l'entrepreneuriat: définir un besoin, offrir un produit ou un service, faire de la promotion, s'organiser en équipe, tenir un inventaire, fixer des prix, vendre, faire preuve d'initiative et de leadership, etc.

2.2. L'enseignement explicite des compétences entrepreneuriales

Bien que l'entrepreneuriat collégial repose sur une démarche autonome des étudiants, il fait aussi l'objet d'un enseignement explicite. Bien entendu, cet enseignement fait partie de programmes comme Gestion de commerce, avec des compétences à développer telles que traiter l'information de marketing et de gestion, contribuer à un projet de commercialisation et réaliser le marchandisage, vendre des produits et services, et gérer du personnel.

Cependant, il serait inexact de croire que les compétences entrepreneuriales concernent seulement les programmes de techniques administratives. Elles sont pertinentes dans tous les programmes de techniques physiques, humaines ou reliées aux arts et à la santé, et même dans plusieurs programmes préuniversitaires. Dans le cadre de son enseignement en techniques administratives, Maxime Arcand (dans Tremblay *et al.*, 2012, p. 21-22) en définit les principaux objectifs:

- › Reconnaître le profil et le caractère d'un entrepreneur.
- › Évaluer son potentiel entrepreneurial.
- › Reconnaître l'impact socioéconomique de l'entrepreneuriat.
- › Identifier des opportunités d'affaires.
- › Clarifier son propre concept d'affaires.
- › Choisir la forme juridique de l'entreprise.
- › Bâtir un plan d'affaires.
- › Réaliser une courte étude de marché.
- › Évaluer la faisabilité technique et financière du projet.
- › Préparer les états financiers prévisionnels.
- › Inculquer aux jeunes une vision du monde des affaires!

À titre d'exemple, dans un nouveau cours complémentaire, qui sera offert pour la première fois au cégep de Trois-Rivières à compter de l'hiver 2013, voici quelques compétences qui y seront développées :

- › Identifier des opportunités d'affaires et les traduire en offre de produits / services (concept) permettant de répondre aux besoins de différents segments de marché ;
- › Bâtir un plan d'affaires ;
- › Réaliser une courte étude de marché ;
- › Évaluer la faisabilité technique et financière du projet entrepreneurial (Cégep de Trois-Rivières, Département des techniques administratives, 2012, p. 1).

On voit immédiatement la pertinence d'un tel cours, en complément de la formation spécifique des étudiants de plusieurs programmes différents qui seront réunis par ce même intérêt pour la réalité entrepreneuriale.

D'ailleurs, plusieurs ressources didactiques sont disponibles pour les enseignants et leurs étudiants, sur le site de l'Inforoute de la formation professionnelle et technique (Inforoute FPT, 2006). On y trouve un guide pédagogique, diverses activités pédagogiques et un projet de formation générale complémentaire en entrepreneuriat. À titre d'exemple, la figure 9.1 décrit le processus d'appropriation du profil entrepreneurial.

Ce schéma décrit le cheminement d'une activité didactique ayant pour objectif d'amener les étudiants à découvrir leur propre profil entrepreneurial. Après la lecture d'un texte portant sur les principales caractéristiques des entrepreneurs, un échange a lieu entre les étudiants regroupés en ateliers. Ensuite, les étudiants complètent individuellement un test écrit «à développement» et une auto-évaluation objective qui permettent de situer chacun en fonction de son degré de maîtrise des différentes caractéristiques entrepreneuriales. À partir de ces divers éléments, les étudiants rédigent ensuite une réflexion comprenant notamment les caractéristiques entrepreneuriales qu'ils devront développer.

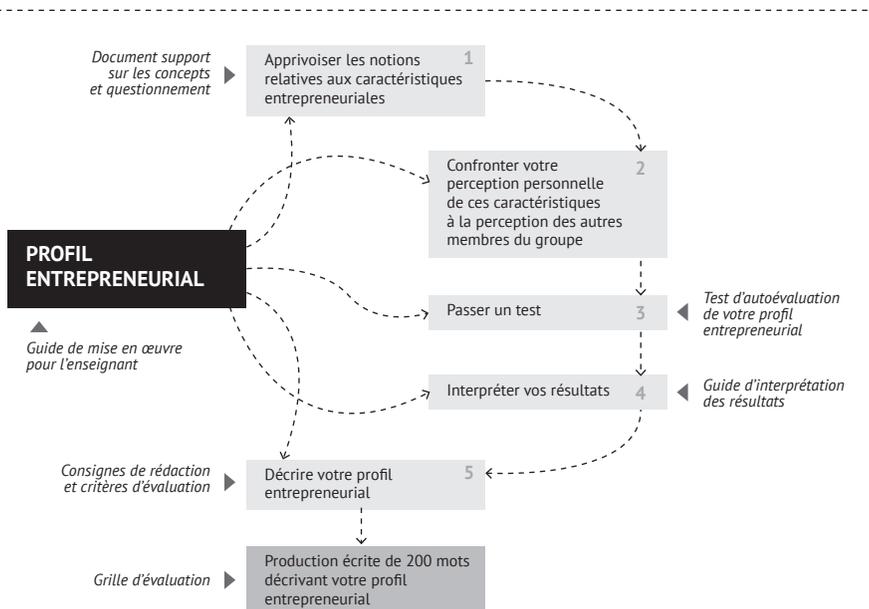
2.3. Le démarrage et le transfert d'entreprises

Les cégeps offrent également des formations aux adultes dans le cadre de la formation continue ou des services aux entreprises. Comme le décrit bien Alain Rivard (dans Tremblay *et al.*, 2012,

p. 16-17), consultant et chargé de cours spécialisé en entrepreneuriat, on y trouve divers services comme :

- › Démarrage d'entreprise.
- › Regroupement de spécialistes autour des futurs entrepreneurs dans un programme de formation et de *coaching* individualisé.
- › Élaboration de plans d'affaires professionnels par les apprentis entrepreneurs eux-mêmes.
- › Réalisation d'études de marché pour chaque projet d'entreprise.
- › Sensibilisation des entrepreneurs et des repreneurs potentiels à la nécessité d'enclencher le processus de relève.

Figure 9.1.
Le profil entrepreneurial



Source : MELS, 2006, p. 19.

Les centres aux entreprises offrent également des services éducatifs sur mesure pour répondre aux besoins particuliers des entrepreneurs. Ces centres organisent des séances de formation et d'autres activités telles que des dîners-conférences, des colloques et des

séminaires afin de répondre aux besoins particuliers de chaque entreprise, en démarrage, en développement, en mutation ou simplement soucieuse d'optimiser son potentiel. Ils accompagnent aussi de manière professionnelle les entreprises durant tout leur processus de développement ou de transfert.

Une attestation d'études collégiales en démarrage d'entreprise permet aux étudiants adultes de réaliser leur rêve. «L'entrepreneur est guidé tout au long des 14 semaines de formation par des rencontres de groupe et plusieurs rencontres individuelles pour l'amener à planifier les étapes de démarrage et à rédiger son plan d'affaires, outil essentiel pour un démarrage d'entreprise réussi» (Cégep de Trois-Rivières, Service de la formation continue, 2012). Dans ce contexte, le futur entrepreneur pourra rédiger son plan d'affaires et réaliser les tâches inhérentes au démarrage d'entreprise, acquérir des connaissances et des compétences dans tous les domaines de l'entreprise: comptabilité, étude de marché, gestion, fiscalité, droit des affaires, etc.

Ainsi, on peut dire que les cégeps sont à même de contribuer à la mise en place de conditions favorables au développement de l'entrepreneuriat auprès des adultes en formation et des petites et moyennes entreprises.

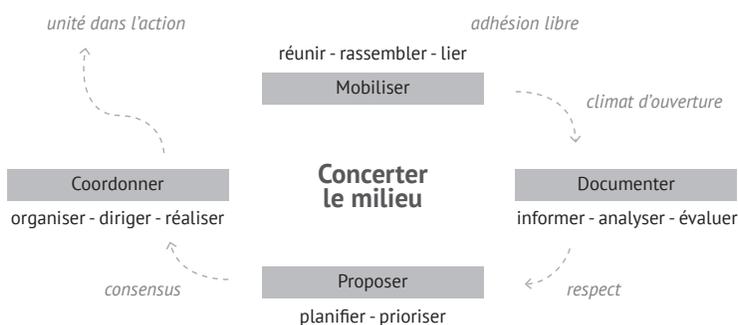
2.4. La promotion et la concertation

Toutes les activités de ces différents secteurs doivent être coordonnées pour obtenir un effet de synergie. Une définition large de l'entrepreneuriat est de nature à favoriser la diversité des initiatives. C'est pourquoi un collège a avantage à encourager aussi bien l'émergence de l'entreprise privée, du travail autonome, de coopératives et d'organismes communautaires (comme des organismes sans but lucratif). Ainsi, les sensibilités et les valeurs de chacun sont-elles respectées. Chaque forme apporte une sorte particulière de richesse à la communauté, innove souvent et crée des emplois! Déjà en 1998, Fortin affirmait (p. 56):

Les entreprises peuvent prendre plusieurs formes: privées, publiques, artisanales, coopératives ou à capital-actions; de type culturel, communautaire, religieux, social ou autre. Selon le cas, elles créent plus ou moins de richesse, plus ou moins d'emplois. Mais, peu importe leurs formes, il n'y a pas de création de richesse et d'emplois en dehors des entreprises.

D’ailleurs la concertation entre les acteurs et les partenaires est une condition essentielle de succès. À titre d’exemple, un modèle de concertation communautaire a été adopté par la Table de concertation pour la promotion de l’entrepreneuriat au Cégep de Trois-Rivières (figure 9.2).

Figure 9.2.
Modèle de concertation intersectorielle et multiréseau



Source: Conseil pour le développement local et communautaire d’Hochelaga-Maisonneuve, 2010.

Tout en affirmant les valeurs essentielles d’une saine concertation entre les acteurs – la liberté, l’ouverture, le respect, la recherche de consensus et l’unité d’action –, ce modèle permet de coordonner les étapes de réalisation des projets communs : mobiliser, documenter, proposer et coordonner l’action.

Cette concertation permet de stimuler la circulation de l’information sur les projets et les événements. Elle cherche aussi à améliorer la collaboration entre les secteurs de l’enseignement régulier, de la formation continue et des services aux étudiants. Par la suite, des initiatives conjointes sont rendues possibles entre tous les services concernés. De plus, des partenariats avec des organismes du milieu voués à la promotion et au soutien de l’entrepreneuriat régional et national permettent d’organiser des échanges entre les étudiants, le personnel et les entrepreneurs qui œuvrent dans la collectivité locale.

Au Cégep de Sherbrooke, par exemple, la concertation a permis de proposer aux étudiants qui le souhaitent un parcours entrepreneurial. Durant son programme d’études, l’étudiant pourra travailler sur un

projet personnel en étant soutenu par des enseignants spécialisés. Il aura l'occasion de suivre un cours complémentaire en entrepreneuriat, de réaliser la rédaction de son plan d'affaires et de participer à un concours entrepreneurial. Enfin, il est invité à participer à la journée de l'entrepreneuriat. «À la fin de son parcours, l'étudiant obtiendra une mention sur son bulletin, mais surtout il aura développé ses compétences entrepreneuriales et il sera mieux outillé pour mener à bien un projet. Il sera en mesure de développer une idée qui le passionne en un projet concret» (Cégep de Sherbrooke, 2012).

Afin d'optimiser l'effet de l'intervention éducative des cégeps en matière d'entrepreneuriat sur le développement régional, il importe de poursuivre la concertation des actions à l'interne, certes, mais aussi auprès de partenaires socioéconomiques, culturels et communautaires. C'est, par exemple, ce qu'a fait le collège de Shawinigan, en s'associant avec la Commission scolaire de l'Énergie (CSDÉ) pour promouvoir le développement de la culture entrepreneuriale de Shawinigan à La Tuque (CSDÉ, 2012).

3. L'avenir de l'entrepreneuriat au collégial

Un peu partout au Québec, de Jonquière à Québec, de La Pocatière à Granby, de Sainte-Thérèse à Sherbrooke, de Trois-Rivières à Chicoutimi, de Montréal à Shawinigan, de Laval à Rimouski, les cégeps sont présents et engagés dans la promotion de l'entrepreneuriat. Conformément au plan du Secrétariat à la jeunesse, le développement de l'entrepreneuriat jeunesse passe par une stratégie globale du gouvernement québécois en cette matière, notamment par la mise en œuvre d'un plan d'action intégré. De l'école primaire en passant par le secondaire, le cégep et jusqu'à l'université, la promotion de l'entrepreneuriat concerne tout le système éducatif. Des mesures comme celle-ci sont de nature à établir des ponts entre l'école et le milieu des affaires. À cet effet, des activités de sensibilisation sont organisées dans les écoles. Par exemple, des entrepreneurs sont invités à partager leur expérience avec des jeunes : « Nous avons au Québec plusieurs histoires de réussite qui pourraient être inspirantes pour la relève. Présenter ces modèles d'entreprises et d'entrepreneurs pourrait être une formule gagnante pour allumer la première étincelle de la fibre entrepreneuriale des jeunes » (Secrétariat à la jeunesse, 2009).

Comme l'explique Alain Rivard, consultant et chargé de cours au cégep de Trois-Rivières, dans sa réflexion sur le leadership et la mobilisation des partenaires, il faut réaliser collectivement que ce sont les activités de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat qui permettent d'alimenter les autres maillons de la chaîne entrepreneuriale. En particulier:

- › La cohésion, le développement, passent par le leadership du milieu de l'enseignement, notamment la sensibilisation à la culture entrepreneuriale, mais aussi en développement de l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat sur les bancs d'école.
- › Cette direction, cette meilleure diffusion des pratiques entrepreneuriales, passent entre autres par une identification des ressources dédiées, participant au développement de l'entrepreneuriat. Autant dans le milieu de l'enseignement que dans les organisations ayant des activités entrepreneuriales (Rivard, 2011, p. 51).

Grâce au partage d'expertise et au mentorat, le décloisonnement des organisations favorise l'adoption de meilleures pratiques en matière de culture entrepreneuriale.

Dans le même ordre d'idées, l'ouverture de l'école sur la communauté est un enjeu fondamental de l'entrepreneuriat scolaire « conscient et durable », selon Rino Levesque (2011, p. 8): « Développer des jeunes / apprenants citoyens ingénieux, créatifs, autonomes, innovants, entreprenants et entrepreneurs qui permettront le développement durable des communautés. » De cette manière, chaque jeune devrait pouvoir choisir une orientation qui corresponde à ses talents et à une vraie passion. Dans un tel contexte, l'apprentissage devient agréable, l'autonomie se développe et la collectivité est mobilisée en faveur de « l'entreprise de soi » de chaque apprenant. Pour un collège, « un tel modèle collégial reposerait sur une nouvelle alliance entre le personnel des cégeps / collèges, les jeunes / apprenants et toute la collectivité (certains parents, organismes, entreprises, etc.) » (Levesque, 2011, p. 14). Cette approche repose sur le fondement psychologique suivant: chaque jeune découvre ainsi « ses forces, ses talents et son vrai potentiel » (Levesque, 2011, p. 35). Il construit ainsi sa confiance en soi à travers un processus d'autonomisation.

Il y a une dizaine d'années, Paul Inchauspé (2005) nous incitait déjà à prendre le virage de l'entrepreneuriat en des termes similaires :

Éduquer à l'entrepreneuriat, c'est faire référence à des valeurs telles que la confiance en soi, l'initiative, la créativité, l'esprit d'équipe, l'estime de soi, la passion, la réalisation de soi, la volonté et la motivation d'agir, le goût d'apprendre, la curiosité intellectuelle, le goût du dépassement, le goût du travail bien fait..., autant de valeurs qui trouvent une terre propice à leur développement dans des activités d'apprentissage de classes travaillant sous forme de projets, des classes dans lesquelles élèves et enseignants sont associés et se sentent engagés et responsables des résultats. C'est pourquoi [...] nous pensons que retenir l'éducation à l'entrepreneuriat comme une compétence transversale est de nature à mieux assurer la présence effective dans les écoles de l'implication personnelle et collective des élèves et des enseignants dans des apprentissages plus significatifs.

Selon l'enquête Valoris (2011), enquête récente sur les effets de l'approche entrepreneuriale au secondaire, on en constate de nombreux effets :

C'est ainsi que pour la Mauricie, 74 % des élèves disent avoir augmenté leur confiance en soi et 77 % leur sentiment de fierté. Cet avis est partagé par 92 % des enseignants interrogés. Une proportion de 89 % des enseignants soutient que le projet entrepreneurial permet d'augmenter la motivation des élèves et déclare que l'entrepreneuriat a permis de diminuer l'absentéisme.

À l'heure où les collèges, à l'instar des autres ordres d'enseignement, rencontrent de véritables problèmes de persévérance et de réussite scolaires², grâce à une approche entrepreneuriale, il devient possible de rendre les apprentissages très mobilisateurs et significatifs pour les étudiants. Cette approche permet aussi de mettre en évidence les forces et les besoins éducatifs d'un collège touchant son milieu. Pour la collectivité environnante, les initiatives entrepreneuriales permettent de mettre en valeur sa richesse de ressources et d'expériences. Ainsi, on peut renforcer les liens entre un collège et sa communauté régionale.

2 «À l'enseignement collégial, dans les programmes de formation préuniversitaire, 71,5% des étudiants et étudiantes décrochent le diplôme d'études collégiales (DEC); à la formation technique, 62% des élèves le font» (MELS, 2011, p. 10).

4. Pour construire une culture entrepreneuriale de réussite

Parmi les fonctions de l'éducation, on trouve l'initiation à la citoyenneté et le développement intégral de la personne. On peut contribuer à ces deux objectifs en encourageant le développement des compétences entrepreneuriales chez les étudiants. Le réseau collégial a déjà une excellente expertise en ce domaine et nous pourrions faire encore plus, car les besoins et les aspirations sont immenses. Cependant, la culture entrepreneuriale est apparemment en conflit avec les valeurs de la réussite scolaire. Comment? Lisons cette réflexion toujours d'actualité de Paul-Arthur Fortin (1998, p. 62):

Le corollaire de la valorisation de la persévérance et la détermination est la valorisation de l'essai, de l'expérimentation et, en conséquence, le support lorsque arrive l'échec ou l'erreur. Interrogeons-nous sur le sens de l'échec. Une culture qui cherche à éliminer les échecs, à éviter les probabilités de faillite, à faire disparaître toutes les erreurs possibles est une culture hostile aux entrepreneurs. [...] Créer une entreprise, c'est poser un geste risqué. [...] À mon avis, une société qui veut faire de la place à l'entrepreneurship doit établir un équilibre entre le risque et la sécurité. [...] Pour se développer, une société entrepreneuriale doit apprivoiser la tension inhérente, mais essentielle, entre stabilité et changement.

Comme éducateurs, sommes-nous prêts à assumer ce risque? La réussite scolaire est un objectif partagé par tous les intervenants scolaires. Actuellement, le principal obstacle à la réussite scolaire est l'absence d'engagement de certains étudiants envers leurs études, et donc le décrochage scolaire. La prise de risque entrepreneurial est certainement un facteur qui implique la possibilité de l'échec. Par contre, le défi qu'il propose à l'apprenant pourrait devenir un facteur d'attrait pour les études, au même titre que l'engagement sportif ou culturel. En améliorant la motivation et la pertinence de leurs études, le mouvement entrepreneurial a le pouvoir d'améliorer la persévérance et la réussite scolaires des jeunes, justement en raison du risque qu'il propose. Pour remplir pleinement leur mandat éducatif et de rayonnement régional, les collèges ont donc tout intérêt à encourager le développement accentué d'une culture entrepreneuriale en leur sein.

À RETENIR

- › L'entrepreneuriat participe à la mission complémentaire des cégeps en faveur du développement régional.
- › L'entrepreneuriat éducatif stimule la création ultérieure d'entreprises.
- › Les clubs entrepreneurs sont des organismes autonomes d'étudiants qui souhaitent développer un projet entrepreneurial durant leurs études.
- › Les compétences entrepreneuriales sont enseignées explicitement dans divers programmes et sous la forme de cours complémentaires.
- › La formation continue propose des démarches de démarrage et de transfert d'entreprises.
- › La concertation améliore la synergie entrepreneuriale d'un collègue.
- › Pour avoir des retombées plus importantes, l'entrepreneuriat collégial devra établir des ponts entre le collège et la collectivité.
- › Malgré son risque inhérent, l'encouragement de l'entrepreneuriat pourrait avoir un effet positif sur la persévérance et la réussite scolaires.

Bibliographie

Adams, J. (2012). « L'entrepreneuriat: une expérience unique », *Options carrières*, vol. 26, n° 2, p. 7-9.

Arcand, M. (2012). *L'Art Série au Cégep de Trois-Rivières*, <<http://voir.ca/arts-visuels/2012/03/15/lart-serie-au-cegep-de-trois-rivieres/>>, consulté le 5 avril 2013.

Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (2012). « Objectifs: clarté et réussite », <<http://www.acee.qc.ca/qui-nous-sommes/objectifs/>>, consulté le 5 avril 2013.

Cégep de Sherbrooke (2012). *Entrepreneuriat*, <<http://cegepsherbrooke.qc.ca/officiel/index.php/projets-stimulants/entrepreneuriat>>, consulté le 5 avril 2013.

Cégep de Trois-Rivières (2012). « Cours complémentaire en entrepreneuriat », Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, Département de techniques administratives, <http://entrepreneuriat.cegeptr.qc.ca/wpcontent/uploads/Cr%C3%A9ation_Cours_Compl%C3%A9mentaires-projet-TA1.pdf>, consulté le 10 janvier 2013.

Cégep de Trois-Rivières, Service de la formation continue (2012). *Démarrage et gestion de son entreprise*, <<http://formation-mauricie.ca/programme/12>>, consulté le 5 avril 2013.

Club d'entrepreneurs étudiants du Cégep de Rimouski (2013). *Projet sac à dos*, <<http://www.acee.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/R%C3%A9sume-Sac-%C3%A0-dos-2013.pdf>>, consulté le 5 avril 2013.

Commission scolaire de l'Énergie – CSDÉ (2012). *Ensemble pour le développement de la culture entrepreneuriale: le Collège Shawinigan et la Commission scolaire de l'Énergie feront équipe!*, <<http://www.csenergie.qc.ca/nouvelles/2012/09/ensemble-pour-le-developpement-de-la-culture-entrepreneuriale-le-college-shawinigan-et-la-commission-scolaire-de-l-energie-feront-equipe.aspx>>, consulté le 5 avril 2013.

Concours québécois en entrepreneuriat (2011). *Résultats de l'analyse des retombées et des facteurs de succès des projets entrepreneuriaux réalisés en milieu défavorisé, dans le cadre du projet Valoris*, Québec, Concours québécois en entrepreneuriat, <<http://www.concours-entrepreneur.org/fr/valoris/historique-references>>, consulté le 5 avril 2013.

Concours québécois en entrepreneuriat (2012). *Qu'est-ce qu'un projet entrepreneurial?*, <http://www.concours-entrepreneur.org/fr/entrepreneuriat-etudiant/ee_definition>, consulté le 5 avril 2013.

Conseil pour le développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (CDLCHM) (2010). *Modèle de concertation intersectorielle et multiréseau*, <<http://www.cdlchm.qc.ca/comiteConcertation100622>>, consulté le 5 avril 2013.

Fortin, P.-A. (1998). « Douze vérités en développement local qu'on n'enseigne pas à l'école », *Gestion*, vol. 23, n° 2, p. 55-63.

Fortin, P.-A. (2010). « Historique », *Fondation de l'entrepreneurship*, <<http://www.entrepreneurship.qc.ca/a-propos-de-la-fde/historique>>, consulté le 5 avril 2013.

Inchauspé, P. (2005). « Cultiver le goût d'entreprendre à l'école pour que s'enracine le meilleur », extrait d'une conférence prononcée au Forum d'automne de la Fondation de l'entrepreneurship, disponible sur *Jobboom*, <<http://www.jobboom.com/jobmag/2005/v6n1/v6n1-14f.html>>, consulté le 5 avril 2013.

Inforoute FPT (2006). « Portail entrepreneuriat », *Inforoute FPT*, <<http://inforoutefpt.org/entrepreneuriat/default.aspx?p=4>>, consulté le 5 avril 2013.

Levesque, R. (2011). « L'entrepreneuriat conscient dans les cégeps et les collèges francophones du Canada: vers une vision qui rassemble, communautarise et contribue véritablement à l'autonomie culturelle »,

conférence d'ouverture du congrès annuel du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, *Le collègue au cœur de sa communauté*, <http://rccfc.ca/congres_11/L-entrepreneuriat_conscient_college-cegep_Ppt.pdf>, consulté le 5 avril 2013.

Max-Gessler, M. (2012). « Le Cégep en soutien aux entrepreneurs », *La Gazette de la Mauricie*, cahier spécial « J'entreprends ma réussite à l'école », décembre, p. 9-16, <<http://www.mauricieplus.com/contenu-0404040431373835-23349.html>>, consulté le 5 avril 2013.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS (2006). *L'esprit d'entreprendre au collégial, activité 4: profil entrepreneurial*, disponible sur <http://inforoutefpt.org/entrepreneuriat/documents/profil_entrepreneurial.pdf>, consulté le 5 avril 2013.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – MELS (2011). *Indicateurs de l'éducation – Édition 2011*, <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateurEducationEdition2011_f.pdf>, consulté le 5 avril 2013.

Rivard, A. (2011). *L'entrepreneuriat: l'oxygène de notre savoir et du développement régional*, Cégep de Trois-Rivières, Centre de développement d'entreprises.

Sabourin, G. (2012). « Classe économique », *Jobboom*, vol. 13, n° 6, p. 24-25. <<http://cegepsherbrooke.qc.ca/officiel/index.php/projets-stimulants/entrepreneuriat>>, consulté le 5 avril 2013.

Secrétariat à la jeunesse (2009). « Intensifier le développement de la culture entrepreneuriale », <<http://www.saj.gouv.qc.ca/strategie/defi-entrepreneuriat/culture-entrepreneuriale.asp>>, consulté le 5 avril 2013.

Tousignant, P. (2012). « Déclin du secteur manufacturier au Québec et ailleurs », *L'Observatoire compétences-emplois*, <<http://www.oce.uqam.ca/les-bulletins/64-declindusecteurmanufacturierauquebec.html?catid=13%3Abulletinjuin2012>>, consulté le 5 avril 2013.

Tremblay, A. (2011). « L'entrepreneuriat en Mauricie: une mesure positive », *L'Hebdo du St-Maurice*, février, <<http://www.lhebdo.stmaurice.com/Economie/Emploi/2011-02-23/article-2273025/Lentrepreneuriat-en-Mauricie-%3A-une-mesure-positive/1>>, consulté le 5 avril 2013.

Tremblay, R.-R., M. Arcand, S. Blais et A. Rivard (2012). « L'entrepreneuriat au Cégep de Trois-Rivières, innovation et concertation », 1^{er} Forum sur les retombées de l'entrepreneuriat éducatif en Mauricie, <<http://fr.sli-deshare.net/cegeptr/lentrepreneuriat-au-cgep-de-troisrivieres>>, consulté le 5 avril 2013.

